

s.C.41.124.4. - PY/vz

Le 30 novembre 1977

Note au Chef du DépartementGarantie des risques à l'exportation

Un séminaire consacré entre autres au sujet de la garantie des risques à l'exportation (GRE) a eu récemment lieu à Zurich. Ce séminaire regroupait des représentants de haut niveau des banques suisses, de l'industrie suisse et des universités. J'ai jugé utile de vous rapporter ce qui suit :

Notre système fédéral de GRE, financé entièrement par le budget de la Confédération, va dès l'année prochaine se trouver dans une situation dans laquelle ses réserves (400 millions de francs suisses) ne suffiront plus à couvrir ses paiements aux assurés. Non seulement ces réserves seront-elles épuisées, mais en raison de la forte appréciation du franc suisse, la GRE va devoir déboursier dans les deux à trois années à venir des sommes pouvant dépasser le double du montant de ses réserves. Cela au titre de la garantie des risques de changes qui a été incorporée dans notre système de GRE il y a quelques années. La situation est donc préoccupante - également vue sous l'aspect des engagements de la GRE (18 milliards de francs

- 2 -

suisses) - et nos milieux économiques en sont pleinement conscients. Que faire, s'est-on demandé à la discussion de Zurich ? Parmi les nombreuses solutions envisageables, qui vont de la suppression pure et simple de la GRE à la réduction du montant garantissable, c'est l'augmentation des primes qui paraissait être la solution la plus appropriée à une majorité des participants du séminaire de Zurich.

Ce problème très complexe commence à revêtir un certain caractère d'urgence et il faut espérer que le rapport qui a été demandé à la Division du commerce à ce sujet sera prêt comme prévu pour la fin de l'année et qu'il contiendra des propositions susceptibles de trouver rapidement une solution à la situation décrite ci-dessus.

Service économique et financier

(Zwahlen)